

MONNETIER-MORNEX

Document graphique

Cette commune a vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal en date du 23
janvier 2014, approuvant le projet de révision du
P.L.U. de Monnetier-Mornex.
Le Maire,
Philippe MAUJANE

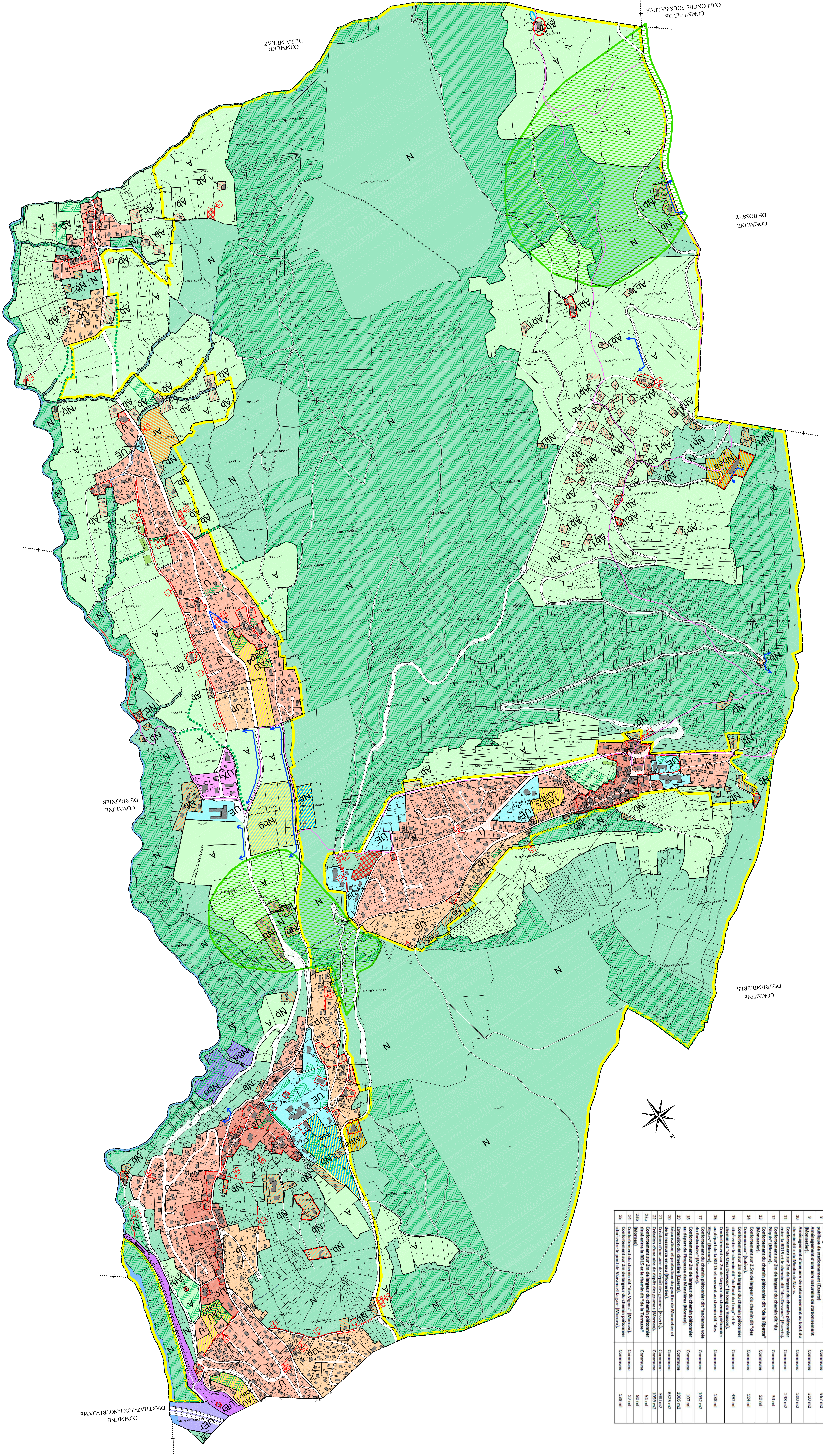
Ensemble de la commune

PLAN		PROCEDURES	
N°1	REVISIONS	MODIFICATIONS	MISES A JOUR
ECHELLE			
1/5000			
Mise au point			
CONCERTATION			
B.E. DESJAIN		FOND CADASTRAL	
C.A.U. DE MONNETIER-MORNEX		Feuilles du P.L.U.	
Plan local d'urbanisme		Démarré en 2011	
Tél : 04 78 00 13 70		MISE A JOUR DU BATI	
Fax : 04 78 00 13 71		14 mai 2013	

LEGENDE

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Localisation (commune, lieu-dit, parcelle)	Surface (m²)
1	Parcelle n° 100, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 100	100 m²
2	Parcelle n° 101, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 101	100 m²
3	Parcelle n° 102, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 102	100 m²
4	Parcelle n° 103, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 103	100 m²
5	Parcelle n° 104, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 104	100 m²
6	Parcelle n° 105, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 105	100 m²
7	Parcelle n° 106, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 106	100 m²
8	Parcelle n° 107, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 107	100 m²
9	Parcelle n° 108, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 108	100 m²
10	Parcelle n° 109, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 109	100 m²
11	Parcelle n° 110, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 110	100 m²
12	Parcelle n° 111, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 111	100 m²
13	Parcelle n° 112, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 112	100 m²
14	Parcelle n° 113, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 113	100 m²
15	Parcelle n° 114, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 114	100 m²
16	Parcelle n° 115, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 115	100 m²
17	Parcelle n° 116, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 116	100 m²
18	Parcelle n° 117, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 117	100 m²
19	Parcelle n° 118, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 118	100 m²
20	Parcelle n° 119, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 119	100 m²
21	Parcelle n° 120, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 120	100 m²
22	Parcelle n° 121, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 121	100 m²
23	Parcelle n° 122, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 122	100 m²
24	Parcelle n° 123, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 123	100 m²
25	Parcelle n° 124, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 124	100 m²
26	Parcelle n° 125, commune de Monnetier-Mornex, lieu-dit "La Ferrière", parcelle n° 125	100 m²



- ZONE URBAINES**
 - U** Zone à vocation dominante d'habitat
 - Ue** Secteur de centralité, densité et mixité des fonctions
 - Ue** Secteur d'habitat de faible densité
- ZONE AGRICOLE**
 - A** Zone agricole
 - Ab** Secteurs de vallée et de capacité d'accueil limitées (article R123-9 du CU)
 - Ab1** Secteur à réhabiliter en espace agricole
 - Ab2** Secteur d'exploitation agricole (à titre indicatif)
- ZONE NATURELLE**
 - N** Zone naturelle
 - Nb** Secteurs de vallée et de capacité d'accueil limitées (article R123-9 du CU)
 - Nb1** Secteur de la gare d'arrivée du téléphérique
 - Nb2** Secteur d'équipements collectifs
 - Nb3** Secteur du golf
 - Nb4** Secteur d'équipements sportifs et de loisirs
 - Nb5** Antenne décharge
- AUTRES**
 - Éléments à protéger, à mettre en valeur ou à réqualifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique (L123-15-17 et R123-110)
 - Paysage végétal, espaces boisés non soumis au régime forestier, lacs, bosquets, vergers.
 - Élément ou ensemble bâti remarquable
 - Espace agricole et/ou naturel d'intérêt écologique et/ou paysager
 - Zone humide
 - Corne ou séquence de point de vue

- EMPLACEMENT RESERVE**
 - Emplacement réservé pour la réalisation de voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts (L 123-15-17, L 123-1)
 - Numéro de l'emplacement réservé
- AUTRES**
 - Espace et secteur contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue (L123-15-17 et R123-11)
 - Corridor écologique
 - Voies à conserver (L123-15-17)
 - Itinéraires de randonnée